



Le 18 avril 2016

**Lettre ouverte de Guy Durantet, président du GIP du futur Parc national,
à Hubert Brigand, conseiller départemental, maire de Châtillon-sur-Seine.**

À quoi jouez-vous Monsieur Hubert Brigand ?

Monsieur Brigand,

J'ai lu avec attention les propos relatés par les médias locaux lors de votre conférence de presse de ce 12 avril. Certains extraits publiés de vos verbatims suscitent mon étonnement et je souhaitais vous en faire part.

Vous affirmez votre parfaite maîtrise du dossier. Je ne peux être qu'admiratif de vos capacités d'analyse sachant qu'en tant que membre du Conseil d'administration du GIP jusqu'à juillet 2015, vous n'avez participé personnellement qu'à 4 sur 24 d'entre eux. Une pile de dossiers, aussi haute soit-elle, n'a jamais été synonyme de connaissance de leur contenu. Au contraire, elle peut indiquer un classement vertical montrant un réel manque d'intérêt pour l'objet.

Vous regrettez le manque d'explication du GIP ? Dois-je vous rappeler que dans le cadre de la consultation publique locale, nous avons tenu 120 réunions d'information dans les communes et intercommunalités. Malgré nos sollicitations répétées, ni la Communauté de Communes du Pays châtillonnais, ni le Conseil municipal de Châtillon-sur-Seine ne nous ont invités à débattre.

Vous vous interrogez sur la place de l'économie dans le projet de Parc national ? Dois-je vous rappeler que, conscient de l'importance de ce volet, le GIP a élaboré dès 2014, une stratégie territoriale pour le futur parc national. Applicable dès la création du parc national, son axe 2 s'intitule « *Conforter, soutenir et structurer les filières locales en réseaux collaboratifs en lien avec la stratégie* ». Je vous rappelle que cette stratégie a été validée à l'unanimité par le Conseil d'administration du 18 mai 2015 auquel vous n'avez pas assisté. Je vous rappelle également que pour réaliser ce travail, nous avons sollicité le concours financier des communautés de communes. Celle du Pays Châtillonnais n'a pas souhaité y participer !

Vous déplorez par ailleurs que l'arrêté de prise en considération « *oublie l'économie* ». Votre connaissance du dossier aurait dû vous éviter cette affirmation erronée. L'arrêté de prise en considération a pour unique objet de reconnaître que le territoire a le caractère pour accueillir un parc national. Par ailleurs, il s'appuie sur le Dossier de Prise en considération validé par l'Assemblée générale du GIP qui, quant à lui, rappelle l'ambition économique du projet de Parc national. C'est d'ailleurs sur ce dossier que votre commune a donné un avis favorable par délibération 2014-269 en date du 9 décembre 2014.

Je ne peux que me réjouir de votre partage de points de vue avec le nouveau Préfet coordonnateur. Il aura en effet pour tâche d'accompagner la poursuite du projet de création du Parc national sur les bases de l'arrêté de Prise en considération, c'est-à-dire sans retour au projet de 2009 comme vous le demandez (et qui n'a d'ailleurs jamais existé).



Enfin, vous avez pris l'initiative de rencontrer vos collègues de Langres et Chaumont, nouvellement membres du GIP depuis l'assemblée du 29 février dernier à Vanvey. Je me réjouis de cette initiative qui augure d'une véritable synergie entre ces 3 villes. Vos collègues sont, en effet, convaincus de l'effet bénéfique que la création du Parc national aura pour « la préservation et le développement » de notre territoire, au cœur des deux nouvelles régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Je conclurai cette lettre, Monsieur Brigand, en faisant référence au dessin humoristique qui accompagnait l'article paru dans le Châtillonnais et l'Auxois du 14 avril et à l'offre d'activités de printemps de la Maison de la Forêt (Leuglay - 21) :

Prenons de la hauteur sur notre futur Parc National !

Grimpées d'arbres et de cordes à la Maison de la Forêt durant les vacances et les week-ends !

De 7 à 77 ans – 15 euros par participant pour 2h d'activité.

Qu'il en soit ainsi pour nous tous !

Veillez croire, Monsieur Brigand, en mon entière disponibilité pour compléter votre connaissance du dossier et dans une réelle attitude de construction, faire naître le 11^e Parc national pour contribuer à faire vivre et rayonner nos communes.

Guy Durantet,
Président du Conseil d'administration du GIP